

La Belgique démographique et politique en chiffres

par M. BOEYNAEMS,

Professeur à l'Ecole Royale Militaire.

★

I. Le territoire.

	Superficie (km ²)	Nombre d'habitants au km ² (1971)
Flandre	13.510,55	403
Wallonie	16.842,51	188
Bruxelles-capitale	161,79	6.643
Le Royaume	30.514,85	318
Canada	9.976.139	2

*Développement des frontières**.

Frontière maritime : Mer du Nord, à l'ouest	65,5 km
Frontière hollandaise (346 km au nord et 103,5 km à l'est)	449,5 km
Frontière allemande, à l'est	161,5 km
Frontière luxembourgeoise grand-ducale, à l'est	148,0 km
Frontière française, au sud et à l'ouest	620,0 km
Total :	1.444,5 km

* Source : Institut géographique militaire.

Divisions politiques et administratives :

- 1 Royaume.
- 2 communautés culturelles néerlandaise et française (1).
- 3 régions.
- 9 provinces.
- 44 arrondissements administratifs.
- 214 cantons électoraux.
- 2359 communes.

(1) La communauté allemande est prévue par la Constitution révisée mais elle attend la loi qui doit déterminer la composition et la compétence de son Conseil. Cf *Annales de droit*, tome XXXII, Louvain, 1972, pp. 119, 120 et 133.

Remarques :

1° Il y a sept grandes agglomérations :

Anvers (14 communes)	672.703 habitants en 1971
Bruges (8 communes)	118.023 habitants en 1971
Bruxelles (19 communes)	1.074.726 habitants en 1971
Charleroi (13 communes)	213.747 habitants en 1971
Gand (6 communes)	224.728 habitants en 1971
La Louvière (16 communes)	113.259 habitants en 1971
Liège (27 communes)	440.447 habitants en 1971

2° Pour Bruxelles, capitale du Royaume, on a déjà créé un Conseil d'agglomération avec un statut linguistique spécial.

3° Autour de Bruxelles ont été créées cinq fédérations de communes flamandes.

II. La population.

La population totale pour le Royaume et par région linguistique en 1971.*

	1970 (lors du recensement général 31 décembre)	1971 (estimation)
Régime de langue néerlandaise	5.416.583	5.451.329
— par 100 habitants	56,13	56,23
Régime de langue française	3.097.253	3.106.939
— par 100 habitants	32,09	32,05
Régime de langue allemande	61.972	62.385
— par 100 habitants	0,64	0,64
Bruxelles capitale	1.075.136	1.074.726
— par 100 habitants	11,14	11,08
Le Royaume	9.650.944	9.695.379
Canada	(1966 lors du recensement) 20.014.880	(en 1970) 21.406.000

* Source : Institut National de Statistique.

Population selon la nationalité en 1971.

	BELGES		ETRANGERS	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Flandre	5.268.160	58,88	183.169	24,47
Wallonie	2.784.026	31,12	385.298	51,47
Bruxelles-capitale	894.601	10,00	180.125	24,06
Total	8.946.787	100,00	748.592*	100,00

* Les étrangers n'ont pas de droits politiques, mais bien des droits syndicaux.

Etrangers répartis d'après le pays de nationalité, lors du recensement général de 1961.

Allemagne	14.951
Autriche et Hongrie	8.334
Bulgarie	319
Danemark	442
Espagne	15.787
France	61.438
Grèce	9.797
Italie	200.086
Luxembourg	6.850
Pays-Bas	50.175
Pologne	32.009
Portugal	933
Roumanie	669
Royaume-Uni et Irlande	10.234
Suède et Norvège	1.440
Suisse	3.736
Tchécoslovaquie	2.659
URSS	5.659
Yougoslavie	4.774
Autres pays d'Europe	1.125
Pays d'Afrique	4.303
Etats-Unis d'Amérique	3.458
Autres pays d'Amérique	2.503
Pays d'Asie	2.617
Pays d'Océanie	71
Apatriés et autres	9.117

Total : 453.486

Mouvement général de la population pour le Royaume en 1972.

	BELGIQUE	CANADA
Naissances	134.400	
— par 1.000 habitants	13,82	17,5 (1969)
Décès	116.700	
— par 1.000 habitants	11,99	7,3 (1969)
Accroissement naturel	17.700	
— par 1.000 habitants	1,71	10,2 (1969)
Solde migratoire	13.800	
— par 1.000 habitants	1,41	
Accroissement total	31.500	
— par 1.000 habitants	3,23	
Mariages	74.600	
— par 1.000 habitants	7,66	8,6 (1969)
Divorces	8.000	
— par 10.000 habitants	8,22	5,0 (1969)
Mortalité infantile	2.782	
— par 1.000 naissances	20,000	19,3 (1969)

A la fin de 1972, la population est estimée à 9.727.000 habitants.

Mouvement général de la population par région en 1971.

	Régime de langue néer- landaise	Régime de langue française	Régime de langue allemande	Bruxelles capitale (bilingue)
Naissances	79.819	44.199	933	14.153
— par 1.000 habitants	14,64	14,23	14,96	13,17
Décès	59.569	43.982	726	14.576
— par 1.000 habitants	10,93	14,16	11,64	13,56
Accroissement naturel	20.250	217	207	— 423
— par 1.000 habitants	+ 3,71	+ 0,07	+ 3,32	— 0,39
Solde migratoire	14.496	9.469	206	13
— par 1.000 habitants	+ 2,66	+ 3,05	+ 3,30	+ 0,01
Accroissement total	37.746	9.686	413	— 410
— par 1.000 habitants	+ 6,37	+ 3,12	+ 6,62	— 0,38

Répartition proportionnelle selon l'âge, pour mille habitants en 1971.

Moins de 15 ans	236
De 15 ans à 64 ans	630
De 65 ans et plus	134

Age moyen de la population en 1969.

Hommes	34 ans et 7 mois
Femmes	37 ans et 3 mois
H + F	35 ans et 11 mois

Durée de vie moyenne par sexe à la naissance.

Périodes	Hommes	Femmes	H + F
1880-1890	43,6	46,6	45,1
1946-1949	62,0	67,3	64,0
1959-1963	67,7	73,5	70,6
1963-1966	68,2	74,2	71,1

Au Canada l'espérance de vie à la naissance est pour la période 1965-1967 : pour les hommes 68,75 et pour les femmes 75,18.

Le vieillissement de la population.

Le coefficient de sénilité (2) est le rapport ($\times 100$) du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au nombre de personnes âgées de moins de 15 ans qui permet de mesurer le vieillissement relatif d'une population.

Années	Coefficient
1910	21
1920	26
1930	33
1947	52
1961	51
1965	53
1969	56

La population active au 30 juin (3).

	1967		1971	
	en milliers	%	en milliers	%
Hommes	2.630,0	68,98	2.662,5	67,30
Femmes	1.182,8	31,02	1.293,7	32,70
Total :	3.812,8	100,00	3.956,2	100,00
Taux d'activité de la population	39,69		40,80	

(2) *Statistiques Démographiques*, no 3, 1972. Institut National de Statistique, Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles, p. 13.

(3) Source : Ministère de l'Emploi et du Travail.

Au Canada ce taux était en 1969 de 38,80 % (4).

Structure de la population active au 30 juin (5).

Catégories	1967		1971	
	en milliers	%	en milliers	%
Salariés	2.758,3	72,34	2.978,4	75,28
secteur privé	2.211,1	57,99	2.365,5	59,79
secteur public	547,2	14,35	612,9	15,49
Patrons, travailleurs indépendants et aidants	794,9	20,85	756,5	19,12
Religieux	63,1	1,66	51,3	1,30
Chômeurs complets	93,2	2,44	76,2	1,93
Forces armées	103,3	2,71	93,8	2,37
Total :	3.812,8	100,00	3.956,2	100,00

Répartition de la population active (au 30 juin) par branche d'activité (6).

Branche	1967		1971		Canada 1965**	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
Agriculture, sylviculture et pêche	209,2	5,49	168,1	4,25	619,0	9,50
Industries extractives	74,8	1,96	49,4	1,25	118,0	1,80
Industries manufacturières	1.233,6	32,36	1.275,6	32,24	1.602,0	24,60
Construction	308,4	8,09	316,9	8,01	376,0	5,80
Electricité, eau, gaz	30,3	0,79	32,2	0,84	73,0	1,10
Commerce, banques, assurances	611,9	16,05	685,0	17,31	1.379,0	21,20
Transports et communications	263,4	6,91	290,7	7,35	513,0	7,90
Services	884,6	23,20	967,3	24,45	1.846,0	28,40
Chomeurs complets	93,2	2,44	76,2	1,93	—	—
Forces armées	103,3	2,71	93,8	2,37	—	—
Total :	3.812,7	100,00	3.956,2	100,00	510,0	100,00

* Source : Ministère de l'Emploi et du Travail.

** Cf. Statistiques Internationales Rétrospectives, Volume I, p. 48, U.L.B., Bruxelles.

(4) *Annuaire démographique des Nations Unies, 1970, p. 600.*

(5) Source : Ministère de l'Emploi et du Travail.

(6) Source : Ministère de l'Emploi et du Travail.

III. Les élections.

Liste des abréviations utilisées pour désigner les partis politiques et les syndicats.

PSC	:	Parti Social Chrétien.
CVP	:	Christelijke Volkspartij (= PSC).
PSB	:	Parti Socialiste Belge.
PLP	:	Parti de la Liberté et du Progrès (libéral).
VU	:	Volksunie (Union du Peuple - parti nationaliste flamand).
RW	:	Rassemblement Wallon.
FDF	:	Front Démocratique des Bruxellois francophones.
PC	:	Parti Communiste (orthodoxe).
CSC	:	Confédération des syndicats chrétiens.
FGTB	:	Fédération générale du travail de Belgique.
CGSLB	:	Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 7 NOVEMBRE 1971.

1. Résultats nationaux pour la Chambre des Représentants pour l'ensemble du pays.

Electeurs inscrits	6.271.240	
Bulletins déposés	5.741.268	soit 91,55 % du nombre d'électeurs inscrits
Votes valables	5.281.631	soit 92 % du nombre de bulletins déposés
Bulletins blancs et nuls	459.637	soit 6,81 % du nombre de bulletins déposés

Répartition du corps électoral par région linguistique en pour-cent du nombre de votes valables.

Cantons flamands	55,44 %
Cantons wallons	31,39 %
Cantons bruxellois	12,47 %
Cantons de l'Est	0,68 %

Résultats des diverses listes et pour-cent des votes valables pour la Chambre des Représentants.

PSC-CVP	1.587.195	30,05 %
PSB	1.438.626	27,27 %
PLP	865.655	16,38 %
FDF-RW	597.145	11,30 %
Volksunie	586.917	11,11 %
Parti communiste	163.051	3,08 %
Autres listes	43.042	0,81 %

Remarque :

Dans ce tableau les résultats des diverses listes se réclamant d'un même parti ont été regroupés.

Les résultats obtenus par des dissidences se situant en dehors de ces partis sont au contraire compris dans les résultats des autres listes (7).

La structure interne de l'électorat des partis pour la Chambre des Représentants.

La proportion d'électeurs flamands, wallons et bruxellois du PSC, du PSB et du PLP.

	1971 en % du nombre d'électeurs de chaque parti
PSC-CVP	
Electeurs de cantons flamands	69,73 %
Electeurs de cantons wallons	21,05 %
Electeurs de cantons bruxellois	8,34 %
PSB	
Electeurs de cantons flamands	49,98 %
Electeurs de cantons wallons	40,31 %
Electeurs de cantons bruxellois	9,45 %
PLP	
Electeurs de cantons flamands	55,52 %
Electeurs de cantons wallons	33,22 %
Electeurs de cantons bruxellois	10,18 %

Les régions d'implantation électorale principale des partis pour la Chambre des Représentants (le nombre de cantons où le parti est prédominant).

a) *Les cantons flamands.*

CVP	90
PSB	12
PLP	2

b) *Les cantons wallons.*

PSB	58
PSC	28
PLP	3
RW	8
PC	1

(7) Cf *Le Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche et d'Informations socio-politiques CRISP*, Bruxelles, n° 544 du 10 décembre 1971 ; *L'Annuaire de Statistique de la Belgique*, tome 91, 1971, pp. 112-113.

c) *Les cantons bruxellois.*

FDF	7
PSB	1

d) *Les cantons de l'Est.*

PLP	1
PSC	1

Les changements de la représentation parlementaire par régions linguistiques pour la Chambre des Représentants.

	PSC-CVP	PSB	PLP	FDF-RW	VU	PC
Arrondissements flamands	42(—3)	28(+1)	18(+1)		19(+1)	
Arrondissements wallons	16(+2)	27(+2)	11(—11)	14(+7)		4(=)
Arrondissement de Bruxelles	9(—1)	6(—1)	5(—3)	10(+5)	2(=)	1(=)
Total	67(—2)	61(+2)	34(—13)	24(+12)	21(+1)	5(=)

Composition politique des deux Chambres.

	Chambre des Représentants	Sénat			Total
		élus directs	Sénateurs provinciaux	Sénateurs cooptés	
PSC-CVP	67(—2)	34(—1)	19(—1)	8(—1)	61(—3)
PSB	61(+2)	30(—3)	12(—1)	7(=)	49(—4)
PLP	34(—13)	17(—5)	8(—1)	4(—2)	29(—8)
FDF-RW	24(+12)	12(+7)	4(+1)	3(+3)	19(+11)
VU	21(+1)	12(+3)	5(+2)	2(=)	19(+5)
PC	5(=)	1(—1)	0(=)	0(=)	1(—1)
	212	106	48	24	178 + 1 sénateur de droit

Composition du Conseil culturel français.

	Députés	Sénateurs	Total
PSB	32	27	59
FDF-RW	24	19	43
PSC	20	19	39
PLP	15	16	31
PC	4	1	5
	95	82	177

Composition du Conseil culturel néerlandais.

	Députés	Sénateurs	Total
CVP	47	42	89
PSB	29	22	51
VU	21	19	40
PLP	19	13	32
PC	1	0	1
	117	96	213

IV. La syndicalisation.**I. TAUX GLOBAL DE SYNDICALISATION EN 1970 (8).**

1. *Estimation du nombre de syndicables* : 2.940.137 (9).

2. *Effectifs syndicaux* :

CSC	965.208
FGTB	836.963
CGSLB	123.210
	Total : 1.925.381

3. *Taux de syndicalisation* :

CSC + FGFB	61,29
+ CGSLB	65,48

Remarque :

Il n'a pas été tenu compte des membres du Cartel des syndicats indépendants et de la Confédération des Syndicats unifiés qui ne sont pas reconnus et qui totaliseraient environ 50.000 membres.

II. TAUX DE SYNDICALISATION DES OUVRIERS EN 1970.

1. *Nombre de syndicables ouvriers* : 1.611.321.

(8) Cf *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 595 du 9 mars 1973.

(9) Nous avons soustrait les militaires de carrière (48.434) et la gendarmerie (13.222) qui n'ont pas encore le droit de s'affilier à un syndicat politique.

2. *Effectifs syndicaux ouvriers :*

CSC	663.425
FGTB	535.187
CGSLB	90.301

Total : 1.288.913

3. *Taux de syndicalisation des ouvriers :*

CSC + FGFB	74,38
+ CGSLB	79,99

III. TAUX DE SYNDICALISATION DES EMPLOYÉS EN 1970.

1. *Nombre de syndicables employés :* 1.217.496.2. *Effectifs syndicaux employés :*

CSC	104.197
FGTB	89.447
CGSLB	15.993

Total : 209.637

3. *Taux de syndicalisation des employés :*

CSC + FGFB	32,23
+ CGSLB	34,92

IV. TAUX DE SYNDICALISATION DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS EN 1970.

1. *Nombre des agents syndicables :*

Etat :

Administration	69.653
Enseignement	72.927
Entreprises	104.026
Autres services	17.639
Total :	264.245

Provinces :

Administration	6.670
Enseignement	10.328
Total :	16.998

Communes :

Administration	60.982
Enseignement	33.669
Entreprise	13.214
Commission d'assistance publique	27.778
Autres services	4.201
Total :	139.844

Enseignement subventionné :

Gardien et primaire	57.194
Libre	90.099
Total :	147.293

Personnel des organisations internationales	994
Personnel définitif de la Société nationale des Chemins de fer belges	53.337
Total :	54.331

Total général 622.711

2. Effectifs syndicaux des services publics :

CSC	194.033
FGTB	193.765

Total : 387.798

+ CGSLB 16.916

Total général : 404.714

3. Taux de syndicalisation des services publics :

CSC + FFGTB	62,27
+ CGSLB	64,99

Evolution du taux de syndicalisation.

1. Evolution du taux de syndicalisation global de 1910 à 1970.

Année	Taux de syndicalisation calculé sur tous les syndicables	
	CSC + FGTB	CSC + FGTB + CGSLB
1910*	6,88	—
1930*	35,05	—
1947*	40,89	—
1961*	55,83	60,09
1965	55,39	59,68
1970	61,29	65,48

* Base : recensements.

2. Comparaison de l'évolution des taux de syndicalisation par catégorie.

Année	Ouvriers	Employés	Services publics
1947	50,21	23,59	41,56
1950	55,59	28,05	56,44
1960	73,75	29,59	56,72
1962	65,10	27,89	56,45
Jusqu'en 1962 : CSC + FGFB seulement.			
A partir de 1963 : tous les effectifs qui nous sont connus.			
1963	73,17	33,38	65,11
1965	74,45	39,13	77,01
1969	81,39	37,98	71,32
Pour 1970 : CSC + FGFB + CCSLB			
1970	79,99	34,92	64,99

V. La pyramide de la participation politique en Belgique (10).

- 106 sénateurs.
- 212 députés.
- 665 candidats sénateurs (en 1965).
- 706 conseillers provinciaux.
- 1.419 candidats députés (en 1965).
- 23.583 conseillers communaux (en 1964).
- 57.853 candidats conseillers communaux.
- 150.000 participants actifs à la campagne électorale (estimation).
- 300.000 personnes présentes aux meetings électoraux (estimation).
- 600.000 membres de partis politiques (estimation).
- 1.000.000 signatures d'une pétition (1960-1964).
- 1.300.000 familles qui achètent un journal (estimation).
- 2.023.300 votes de préférence lors des élections pour la Chambre des Représentants.
- 2.099.893 détenteurs d'un poste de télévision (1970).
- 2.000.000 membres d'une organisation professionnelle (estimation).
- 2.500.000 membres d'une autre organisation volontaire (estimation).
- 3.396.107 détenteurs inscrits d'un poste de radio (1970).
- 5.281.631 votes valables pour la Chambre des Représentants (1971).
- 5.741.268 bulletins déposés pour la Chambre des Représentants (1971).
- 6.271.240 électeurs inscrits pour la Chambre des Représentants (1971).
- 9.695.379 Belges (31 décembre 1971).

(10) L. HUYSE, *De niet-aanwezige staatsburger. De politieke apathie sociologisch in kaart gebracht*, Antwerpen, 1969, p. 42 (L'apathie politique).

